

INSTINCT GRÉGAIRE

La Direction des Services Généraux et Immobiliers GSE a présenté son projet de regroupement d'équipes. Les salariés du campus de Marseille St Mauront (Massalia) changeraient de locaux au sein du site Massalia. Les salariés de Lyon (Sky, Lumière et Gailleton) et de St Priest seraient regroupés à Lyon Lumière (Lacassagne). La mise en œuvre est prévue au 3^{ème} trimestre 2025.

Vos élus CSE ont 2 mois pour étudier le projet et rendre leur avis. Ils ont mandaté la CSSCT de l'Etat-major et la Commission Handicap afin de cerner toutes les conséquences de ce projet (trajets, QVT*, RPS*,...).



*QVT : qualité de vie au travail / RPS : risques psychosociaux

Si la **CFDT** salue le travail de concertation réalisé par la DSGI, qui dit vouloir optimiser le fonctionnement du collectif, elle reste très vigilante sur ce dossier. Par exemple, la taille des futures équipes en environnement dynamique ne présente pas que des avantages (bruit, difficultés de concentration, ...). Nous serons aussi très attentifs aux salariés dont le temps de trajet va augmenter.

AGENCE DISTRIBUTION : CHOISIR C'EST RENONCER

L'AD Sud-Est envisage pour le T1 2026 la relocalisation de la boutique de Marseille Canebière en proximité immédiate, rue Saint Ferréol. C'est donc un retour dans cette rue très commerçante du sud de la ville, quelques années après son déménagement sur la Canebière.

Trop chère, trop grande, la boutique-phare de l'AD Sud-Est n'est plus jugée rentable. Sévère cure d'amaigrissement, puisque dans l'opération la surface totale passerait de 650 à 185m², et les positions de travail de 10 à 7. Avec des sanitaires situés à l'étage, son aménagement laisse la **CFDT** perplexe. Nous déplorons entre autres que rien n'ait été envisagé pour accueillir des salariés PMR*. Nous avons mandaté la CSST ADGSE pour analyser les impacts de ce projet sur les salariés.



*PMR : personnes à mobilité réduite

DISTRIBUTION (suite) : TRAVAIL DOMINICAL

Le bilan des dimanches travaillés sur les 2 AD nous a laissé un goût amer. Face à une fréquentation en baisse en décembre, au profit du Black Friday fin novembre et des canaux digitaux, la **CFDT** interpelle la Direction. Un nombre suffisant de salariés (managers compris) doit être présent, et au-delà des obligations liées aux centres commerciaux, il faut mieux anticiper nos ouvertures dominicales et le recensement des volontaires dans toutes les boutiques concernées. Nous demandons aussi que soit prise en compte la dimension non marchande des flux dominicaux.

Des économies ne doivent pas être faites aux dépens des conditions de travail et de la sécurité. Les salariés eux, sont toujours présents et volontaires, sans doute pour pallier la faiblesse des rémunérations et des augmentations annuelles...

EXPERTISE POUR RPS : REDONNER L'ENVIE

Il y a 1 an, vos élus CSE ont voté une expertise sur les RPS suite au rapport alarmant des médecins du travail 2023 : désengagement, perte de confiance, surcharge de travail, angoisse,...

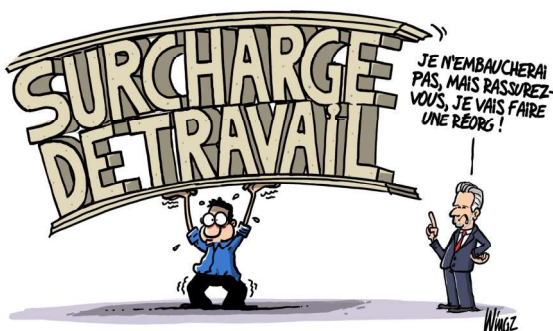
L'entreprise ayant contesté cette expertise en justice (le tribunal a finalement donné raison au CSE), il restait peu de temps au cabinet Secafi pour mener à bien son expertise. C'est en fin de compte à partir des résultats de l'enquête CNPS et de ses très nombreux verbatims que nous avons obtenu les données pour commencer à travailler, avec les Directions de chaque unité de la DO.

Vos représentants **CFDT** sont prêts à se mettre autour de la table, dans chaque CSSCT, pour faire avancer les sujets importants, avec comme boussole la défense de vos conditions de travail.



RAPPORT DES MEDECINS 2024 : BIS REPETITA

Restaurer la confiance, communiquer de manière transparente, écouter les salariés, mieux les associer aux transformations, réguler la charge de travail, ... ce ne sont que quelques-unes des préconisations de nos médecins du travail, qui cette année encore, font part de leurs préoccupations pour la santé des salariés et leurs conditions de travail.



Augmentation de la charge de travail et du besoin de concentration ? L'entreprise répond par plus de jours sur site, et met ainsi à mal l'équilibre trouvé sur le télétravail après la crise sanitaire.

Devant un SST* débordé, la Direction peine à remplacer les médecins qui nous quittent, et annonce même une augmentation du nombre de salariés suivis par médecin. Comment dans ces conditions faire face aux demandes de consultations de plus en plus nombreuses des salariés ?

La **CFDT** demande à la Direction de faire preuve de responsabilité, d'audace et d'attention face à la situation des salariés affectés par les transformations. Former les managers à l'accompagnement au changement, anticiper les projets (ex. JO d'hiver 2030), renforcer les SST*, associer leurs représentants ainsi que ceux des salariés, sont des préalables indispensables pour limiter les effets négatifs sur la santé dont nous parlent les médecins, chaque année...

*SST : service de santé et sécurité au travail



CFDT-ORANGE.ORG DO GRAND SUD-EST



CFDTORANGEGRANDSUDEST



CFDTDOGSE